

**ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE MONSIEUR HIROSHI AZUMA,**  
**AMBASSADEUR DU JAPON EN MAURITANIE,**  
**A L'OCCASION DE LA CEREMONIE DE SIGNATURE DU CONTRAT**  
**POUR L'AMENAGEMENT DU CENTRE DE SANTE DE TOUJOUNINE**

Monsieur le Secrétaire Général du Ministère de la Santé  
Monsieur le Wali de la Wilaya de Nouakchott,  
Monsieur le Hakem de la Moughataa de Toujounine,  
Monsieur le Maire de la Commune de Toujounine,  
Monsieur le Directeur Régional à l'Action Sanitaire de la Wilaya de Nouakchott,  
Monsieur le Médecin Chef de la Circonscription Sanitaire de la Moughataa de Toujounine,  
Monsieur le Conseiller Clientèle Privé et Professionnel d'Attijari Bank,  
Monsieur le Médecin Chef du Centre de Santé de Toujounine,  
Monsieur le Président de l'Association El Ghad Essihi pour le Développement et la Protection de  
l'Environnement en Mauritanie,  
Mesdames, Messieurs,

Je suis très heureux de procéder aujourd'hui à la signature du contrat de don pour « le projet d'Aménagement du Centre de Santé de Toujounine », financé par le Gouvernement du Japon au titre de l'Aide Japonaise Non-remboursable pour les projets locaux.

Ce don, d'un montant de quarante-trois mille huit cent quatre-vingts (43.880) Euros, soit environ l'équivalent de plus de dix-sept millions (17.000.000) d'Ouguiyas, permettra de construire un pavillon maternité, d'étendre une pièce de la tuberculose, d'aménager deux salles de nutrition et d'acquérir des équipements médicaux pour le Centre de Santé de Toujounine, par l'intermédiaire de « l'Association El Ghad Essihi pour le Développement et la Protection de l'Environnement en Mauritanie ».

Le Centre de Santé de Toujounine existe depuis 1980 et il est devenu l'établissement hospitalier le plus proche de la population locale pour les services de santé primaires. A cet effet, il accueille plus de 4.000 malades par mois et environ 50.000 personnes par an au total.

Ce projet servira à améliorer la capacité d'accueil et aussi les conditions d'hygiène de ce Centre de Santé. En effet, l'extension du service de traitement de la tuberculose contribuera à diminuer sensiblement le risque de contagion au sein des services du centre, que ce soit entre les malades souffrant d'autres pathologies ou envers le personnel médical du centre lui-même. D'autre part, la construction d'un pavillon maternité participera à la diminution du taux de mortalité maternelle et infantile qui représente un des prépondérants objectifs du millénaire pour le développement (OMD).

Ainsi, la population de Toujounine bénéficiera d'une structure performante qui répondra aux besoins de santé primaires. De plus, le meilleur service médical qui y sera proposé se répercutera d'une manière plus générale et positive sur la qualité de vie de l'ensemble des habitants.

Ce projet correspond donc pertinemment aux principes globaux de la politique de Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, le Président de la République qui a fait de la lutte contre la pauvreté une priorité.

Enfin, j'é mets le vœu qu'avec la participation sérieuse des bénéficiaires, ce projet soit une réussite totale et qu'il atteigne les objectifs visés, afin de récompenser les efforts consentis de part et d'autre pour témoigner de la solidarité existante entre nos deux peuples.

Je vous remercie.